

**Rhumatisme articulaire.** — Nous avons déjà cité l'emploi des alcalins dans le rhumatisme articulaire aigu, où ces médicaments diminuent la fièvre par l'action modératrice qu'ils exercent sur la nutrition. Or, les Antimoniaux sont également antiphlogistiques, puisqu'ils ralentissent la circulation, la respiration et, par suite, la température animale, en agissant primitivement sur les éléments nerveux et musculaires, notamment sur ceux du cœur. Il paraît donc rationnel d'essayer les antimoniaux dans le rhumatisme articulaire aigu, comme on l'a fait également pour la digitale, si déjà on ne les avait employés depuis longtemps dans cette maladie.

En effet, divers praticiens, Laennec, Chomel, Dance, Ribes, Trousseau, etc., ont prescrit les Antimoniaux dans cet état fébrile. Mais, tandis que les bons effets de la médication stibiée sont admis sans conteste dans la pneumonie, l'utilité en est moins reconnue dans le rhumatisme articulaire aigu. Il est même remarquable que les Antimoniaux n'agissent pas dans cette dernière maladie, lorsqu'il y a tolérance, et qu'ils ne sont salutaires que lorsqu'ils provoquent des effets purgatifs; ce qui indique que le mécanisme de l'action thérapeutique n'en est pas le même que celui des alcalins. En effet, ces derniers modifient primitivement la nutrition; les Antimoniaux ne la modifient que consécutivement à leur action sur la circulation; aussi faut-il que cette action modératrice soit accrue par celle que déterminent les purgatifs et les vomitifs, laquelle est suffisamment nécessaire pour que divers praticiens lui attribuent tous les effets curatifs dans le rhumatisme articulaire. — Pour ces motifs on pourra donc recourir aux Antimoniaux, pourvu qu'ils soient prescrits de manière à provoquer des effets purgatifs; c'est-à-dire qu'on administrera le tartre stibié et que l'on rejettera les préparations insolubles dans l'eau, puisque ces dernières amènent la tolérance et constipent au lieu de purger. Et même on sera sobre dans l'administration des Antimoniaux; on leur préférera toujours, soit les alcalins, soit le sulfate de quinine, surtout lorsque le rhumatisme est très-douloureux, car le sulfate de quinine possède la précieuse propriété de faire disparaître d'une manière presque certaine l'élément douleur.

**Chorée.** — Le tartre stibié avait été employé par Laennec et par Breschet dans cet état morbide, puis il avait été abandonné; de sorte que Gillette, l'ayant remis en honneur à l'hôpital des Enfants, a fait, pour ainsi dire, une innovation. Sous l'influence de cet agent administré à haute dose comme il sera dit plus loin, on a vu s'amender les chorées graves qui résistaient à toute médication avant l'emploi du bromure de potassium ou du chloral, et qui faisaient « périr miséra-

blement de pauvres jeunes filles, la peau usée et profondément ulcérée par des frottements incessants qu'aucun moyen de contention ne peut empêcher ».

La manière d'administrer le tartre stibié dans la chorée sera indiquée plus loin.

**Affections diverses.** — Il est d'autres affections où les Antimoniaux ont été employés d'une manière plus ou moins efficace. Nous voulons citer l'hémorrhagie pulmonaire, le catarrhe suffocant, la phthisie, la phlébite.

Dans l'hémorrhagie pulmonaire, le tartre stibié agit de la même manière que la digitale dans la métorrhagie (page 704). Trousseau a obtenu, à l'aide de ce médicament, des succès dans les hémoptysies extrêmement graves. Le tartre stibié détermine alors une contraction des capillaires par l'excitation qu'il exerce sur les fibres lisses. On a remarqué d'ailleurs que, chez les animaux intoxiqués par cette substance, les poumons étaient généralement exsangues. Ainsi s'explique l'action curative d'un médicament qui a la propriété de produire des vomissements et qui, par conséquent, semblerait devoir être proscrit à tout jamais. Mais hâtons-nous de dire qu'on n'a pas réussi toujours dans les hémorrhagies pulmonaires, et que Trousseau n'a obtenu aucun résultat dans l'hémorrhagie bronchique.

Dans le catarrhe suffocant, les Antimoniaux agissent comme les Arsenicaux avec lesquels ils présentent des analogies non-seulement chimiques, mais physiologiques.

Le tartre stibié a été préconisé au commencement de ce siècle dans la phthisie par Lanthois. Ensuite Bricheteau et d'autres praticiens, parmi lesquels on peut citer Fonssagrives, l'auraient employé dans ce même état morbide avec avantage. Est-ce à dire que le tartre stibié guérisse bien la phthisie? Nullement. Mais il peut enrayer le travail inflammatoire qui se développe si souvent autour des tubercules et en amène le ramollissement; il peut combattre les pneumonies plus ou moins étendues qui viennent si souvent aggraver la tuberculose. Il semblerait même que l'émétique, administré d'une manière continue à faible dose, pût rendre stationnaires les tubercules pulmonaires.

Enfin les Antimoniaux ont été prescrits à haute dose dans les phlébites qui suivent les opérations chirurgicales, et dans la péritonite puerpérale. L'explication des effets est la même que celle que j'ai donnée relativement à ceux de la digitale dans la fièvre puerpérale (page 705). Récamier, Sanson, Trousseau, ont obtenu de bons résultats de l'emploi du tartre stibié et du bi-antimoniate de potasse dans ces accidents graves.



Je traiterai des usages externes des Antimoniaux dans l'étude des *Révolusifs*.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

Nous avons vu que le tartre stibié, qui est soluble, provoque tout d'abord le vomissement chez les individus sains, à moins qu'il n'ait été administré à des doses minimales; qu'il est toléré ensuite, et que ce résultat a lieu aussitôt après son administration dans certains états morbides, tels que la pneumonie. Nous avons appris, en outre, que les Antimoniaux insolubles dans l'eau, pouvant peu à peu se dissoudre dans le tube digestif et pénétrer ainsi dans le torrent circulatoire, ne déterminent en général ni diarrhée ni vomissements, et qu'ils produisent les mêmes effets que le tartre stibié administré à des doses faibles et répétées, de manière à obtenir d'emblée la tolérance. Ces données, ainsi que la remarque qui a été faite au sujet de l'influence extrême qu'exerce le tartre stibié chez les enfants, serviront de guide dans l'administration des Antimoniaux.

Préparations dont le tartre stibié est la base.

On prescrit l'émétique comme *vomitif* aux doses de 5 à 15 centigrammes dans deux verres d'eau tiède, à prendre par demi-verre, toutes les demi-heures, jusqu'à effet vomitif suffisant.

On le prescrit comme *purgatif* aux mêmes doses, mais dissous dans un litre de bouillon aux herbes, ou d'eau d'orge, ou simplement d'eau froide, dont on fait prendre un verre toutes les demi-heures.

Enfin, lorsqu'on veut obtenir la tolérance et les effets contro-stimulants de l'émétique, on prescrit ce médicament à des doses initiales faibles et *fractionnées*. Pour arriver plus facilement à ce résultat, il est bon d'administrer en même temps les Antispasmodiques ou l'opium, et de conseiller aux malades de ne pas boire dans l'intervalle des prises du médicament, du moins au début du traitement.

Potion contro-stimulante aromatique (Delioux).

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Tartre stibié.....       | 50 centigr. |
| Hydrolat de menthe.....  | 15 grammes  |
| Sirop de gomme.....      | 30 —        |
| Infusion de tilleul..... | 150 —       |

A prendre par cuillerées à bouche d'heure en heure. On suspend, s'il survient des vomissements; on reprend quand les vomissements ont cessé.

Potion rasière (Fonssagrives).

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| Tartre stibié.....                   | 10 centigr. |
| Sirop diacode.....                   | 8 grammes.  |
| Eau distillée de laurier-cerise..... | 1 —         |
| Eau.....                             | 120 —       |

A prendre par cuillerées à bouche toutes les heures.

Potion contre la chorée.

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| Émétique.....        | 10 à 20 centigr. |
| Potion gommeuse..... | 125 grammes.     |

On fait prendre cette dose, le premier jour, par cuillerée à café toutes les heures; puis, chacun des jours suivants, on augmente de 10 centigrammes la dose du tartre stibié, dont on arrive à faire tolérer rapidement jusqu'à 80 centigrammes et même 1 gramme par jour. Au bout de quatre à cinq jours, on suspend le traitement pendant trois jours pour reprendre la dose par laquelle on avait fini. — J'ai vu, dans le service de Grisolle, des femmes atteintes de chorée éprouver des effets satisfaisants de cette médication qui avait été adoptée antérieurement par Gillette, et qui diffère de la méthode de Laennec en ce que, dans celle-ci, le médicament était prescrit tous les jours sans interruption.

Julep expectorant et calmant (Sandras).

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| Tartre stibié..... | 5 centigr.  |
| Sirop diacode..... | 20 grammes. |
| Julep simple.....  | 100 —       |

A prendre par cuillerées à bouche dans la journée. Ce julep est utile dans les bronchites chroniques passant à l'état aigu, lorsqu'il y a dyspnée, toux sèche et fréquente; il est utile également dans l'emphysème pulmonaire.

Préparations dont les autres Antimoniaux sont la base.

Potion kermésisée contro-stimulante.

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Kermès.....          | 1 gramme. |
| Potion gommeuse..... | 125 —     |

A prendre par cuillerées à bouche, toutes les heures, dans la pneumonie.

Looch kermésisé.

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| Kermès.....      | 5 à 20 centigr. |
| Looch blanc..... | 120 grammes.    |

A prendre de la même manière comme incisif, c'est-à-dire comme expectorant, dans les broncho-pneumonies.

On administre aussi le kermès en tablettes qui contiennent ordinairement un demi-centigramme de ce médicament.

Le bi-antimoniate de potasse (*oxyde blanc d'antimoine, antimoine diaphorétique lavé*) se prescrit dans une potion gommeuse ou dans un looch, mais à des doses très-fortes, à celles de 1 à 8 grammes par jour.

Trousseau a fait prendre à l'intérieur l'*antimoine métallique* réduit en poudre. Les doses étaient de 40 centigrammes à 4 grammes dans un looch ou dans une potion mucilagineuse. — Les *pilules perpétuelles* n'étaient que des balles d'antimoine qu'on faisait avaler pour produire des



effets purgatifs, et que l'on rendait par les selles. Elles pouvaient servir ainsi d'une manière indéfinie.

Le *sulfure d'antimoine* et le *verre d'antimoine* ne sont plus employés aujourd'hui.

#### Résumé.

Le groupe pharmacologique des *Antimoniaux* est représenté par l'Antimoine métallique (inusité aujourd'hui) et par un certain nombre de ses composés, tels que le *tartre stibié*, le *kermès minéral*, l'*antimoniate basique de potasse*, etc.

Le plus important des agents de ce groupe est le tartre stibié.

Ce médicament, étant appliqué sur les téguments, produit une éruption qui présente une certaine analogie avec celle de la variole.

Lorsqu'il est ingéré aux doses de 5 à 10 centigrammes dans un à deux verres d'eau, il provoque, au bout de 5 à 15 minutes, des nausées et des vomissements, lesquels s'observent également à la suite d'injections hypodermiques; ce qui prouve que les effets vomitifs du tartre stibié ne doivent pas être attribués à une action directe exercée sur l'estomac. Magendie les a observés d'ailleurs, après avoir remplacé l'estomac par une vessie chez les animaux auxquels il injectait du tartre stibié. Pris aux mêmes doses de 5 à 10 centigrammes dans une bouteille d'eau (*émétique en lavage*), ce médicament produit plutôt des effets purgatifs.

Tels sont les effets observés chez un individu sain. Mais, ce même individu, lorsque la médication est continuée, finit par ne plus vomir, lors même que les doses sont augmentées chaque jour. On dit alors qu'il y a *tolérance*. Cette tolérance a lieu d'emblée chez les sujets atteints de pneumonie. On ne peut dire que le médicament ne soit pas alors absorbé, car on peut déceler la présence de l'antimoine dans le sang et dans l'urine. La tolérance s'explique par la diminution du pouvoir réflexe qui est produite peu à peu par le médicament absorbé chez l'individu sain, et qui a lieu chez le pneumonique par suite du trouble de l'hématose. La diminution du pouvoir réflexe, le ralentissement du pouls, l'abaissement de la température, constituent le contro-stimulisme: les doses fortes qu'on peut administrer lorsque la tolérance a lieu sont appelées *doses rasoriennes* ou *contro-stimulantes*.

Ces divers effets des Antimoniaux s'expliquent par une excitation primitive exercée sur les nerfs et les muscles, lorsque le médicament est donné au début à faible dose, d'où résultent les vomissements et l'augmentation de la tension artérielle; puis, par une paralysie des nerfs et des muscles, notamment de ceux du cœur, d'où résulte une prostration plus ou moins considérable, le ralentissement de la respiration et de la circulation, la diminution de la tension artérielle, lorsque les fibres lisses des vaisseaux sont paralysées. Enfin le ralentissement de la respiration et de la circulation entraîne une diminution des phénomènes de la nutrition et un abaissement de la température, de sorte que le tartre stibié est non-seulement contro-stimulant, mais antiphlogistique suivant les expressions anciennes.

Le tartre stibié n'est pas sudorifique (Trousseau). Il rend l'expectoration bronchique plus facile. Il est diurétique aux doses ordinaires, mais il supprime l'excrétion urinaire lorsqu'il est administré à des doses trop fortes: il produit alors des symptômes analogues à ceux du choléra (*choléra stibié*).

Le kermès minéral, le biantimoniate de potasse (improprement appelé oxyde blanc d'antimoine), l'oxychlorure d'antimoine, ainsi que d'autres préparations insolubles telles que l'oxyde d'antimoine, l'acide antimonique, etc., ne peuvent être absorbés qu'après s'être dissoutes peu à peu dans l'acide chlorhydrique du suc gastrique. Administrer ces médicaments, c'est donc administrer du tartre stibié à *doses faibles et fractionnées*. Aussi ne provoquent-ils pas les vomissements, mais des effets contro-stimulants. En un mot, on obtient d'emblée la tolérance par l'usage de ces agents.

Le tartre stibié est le seul des Antimoniaux qui soit employé comme vomitif. On l'administre fréquemment dans le *croup*.

Ce même médicament, de même que les Antimoniaux insolubles (kermès, biantimoniate de potasse) est administré dans la *pneumonie*, le *rhumatisme articulaire aigu*.

Le tartre stibié agit dans la pneumonie par ses propriétés contro-stimulantes. Mais on ne peut le prescrire indifféremment chez tous les sujets atteints de cette maladie. S'agit-il d'une pneumonie franchement inflammatoire survenue chez un sujet robuste, on peut alors hardiment l'employer, soit seul, soit concurremment avec les émissions sanguines. Mais s'il s'agit d'une pneumonie survenue chez des sujets affaiblis, chez des vieillards ou chez des enfants, on sera sobre dans l'emploi de cet agent et des autres Antimoniaux.

Ces médicaments n'agissent bien dans le rhumatisme articulaire aigu que lorsqu'ils déterminent des effets purgatifs. Si l'on veut recourir à la médication antimoniale, on administrera donc de préférence l'émétique en lavage.

La *chorée* a été traitée avec succès par le tartre stibié aux doses rasoriennes.

Il est d'autres états morbides où l'on a prescrit les Antimoniaux, telles que l'*hémorrhagie pulmonaire*, le *catarrhe suffocant*, la *phthisie*, la *phlébite*.

Le tartre stibié doit être administré à des doses beaucoup plus faibles que celles des Antimoniaux insolubles, surtout chez les enfants, qui supportent difficilement l'émétique. Outre ce précepte, on se rappellera que, pour obtenir la tolérance du tartre stibié, il faut débiter par de faibles doses, à moins qu'il ne s'agisse de traiter une pneumonie. Encore faut-il ne pas faire prendre le médicament en une fois, mais en plusieurs fois, toutes les heures.

#### VI. — IPÉCACUANHA.

On désigne, en pharmacologie, sous le nom d'*ipécaçuana*, ou simplement *ipéca*, la racine de trois végétaux différents appartenant à la famille des Rubiacées.

**Historique.** — L'ipéca était employée depuis longtemps au Brésil